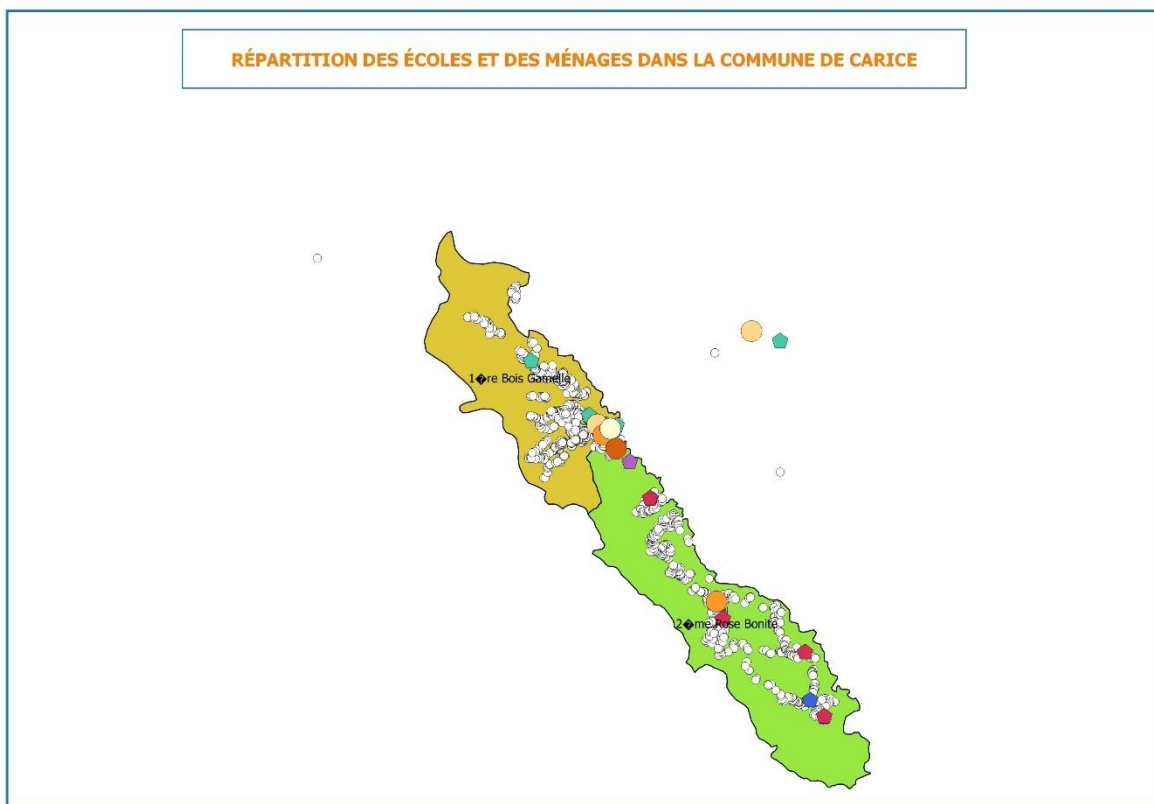


UCP-MENFP / BID



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE CARICE

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1.Accessibilité et accès.....	5
1.2.Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	15
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	15
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	16
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	17
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	18
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	20
3.1.Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	20
3.2.Les normes scolaires.....	20
3.3.Les aires de recrutement des élèves.....	22
3.4.Les infrastructures.....	24
3.5.Les enseignants.....	24
3.6.Les manuels scolaires.....	24
3.7.Les coûts de scolarisation et leur financement.....	24
B. Le Niveau Secondaire.....	25
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	25
1.1. Accessibilité et accès.....	26
1.2. Qualité de l'enseignement.....	28
2. Analyse démographique.....	31
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	32
Références bibliographiques.....	35
Les Annexes :	36
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Carice	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord-Est entre les communes de Mont-Organisé et de Mombin Crochu, Carice fut élevée au rang de commune en 1950. Elle est composée de la ville de Carice et de deux (2) sections communales, la 1^{ère} Section Bois Gamelle et la 2^{ème} Section Rose Bonite.

COMMUNE DE CARICE



La commune de Carice est traversée par trois (3) rivières et contient vingt-quatre (4) sources d'eau, un (1) lac, dix-sept (17) lagons et des fontaines publiques munies de pompes et de robinets.¹ Elle n'est pas électrifiée et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. L'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

Sa population en 2015 était estimée à 13 615 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 15 866 habitants en 2025. Ayant une superficie de 55.97 Km², sa densité de population est alors de 283 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (65.6%) est concentrée en milieu urbain.

En matière d'offre scolaire, il y a 1 kindergarten, 21 écoles fondamentales dont 7 écoles nationales, 8 écoles secondaires et 2 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale

¹ Idem

et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par le bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Vallières et dirigé par un inspecteur principal assisté d'un inspecteur de zone.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Carice, la majorité des écoles (66.7%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

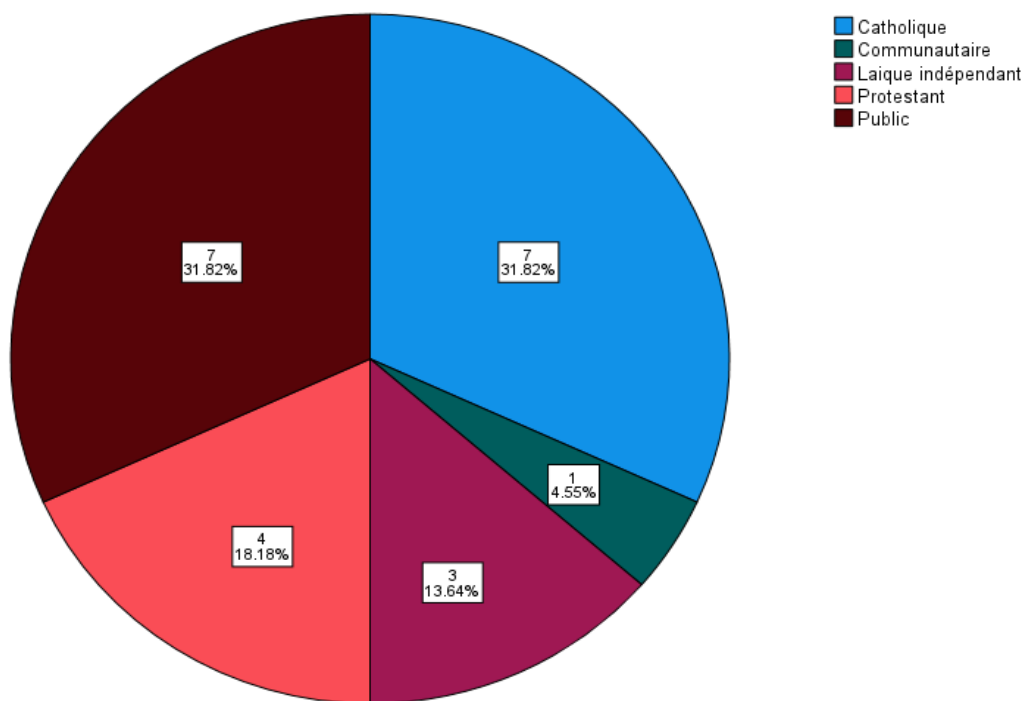


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Il y en a qui fonctionnent en simple vacation (90.9%) et d'autres en double (9.1%), à différentes périodes de la journée : de 7h00 à 12h00 (31.8%), de 8h00 à 13h00 (63.6%) ou à d'autres périodes de la journée (4.5%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Carice

Commune de Carice	Réseau d'appartenance					Total
	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Bois-Gamelle	# 1	0	0	0	1	2
	% 50.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	100.0%
2ème Sect. Rose-Bonite	# 1	1	0	2	5	9
	% 11.1%	11.1%	0.0%	22.2%	55.6%	100.0%
Ville de Carice	# 5	0	3	2	1	11
	% 45.5%	0.0%	27.3%	18.2%	9.1%	100.0%
Total	# 7	1	3	4	7	22
	% 31.8%	4.5%	13.6%	18.2%	31.8%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 30 à 783 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	298	109	783
Communautaire	70	70	70
Laïque Indépendant	301	160	506
Protestant	194	30	353
Public	215	105	264
Ensemble	243	30	783

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Carice

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Carice est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 4190 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe un accroissement absolu de 47 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi un accroissement relatif de 1.13%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel d'accroissement de l'effectif scolaire dans la commune de Carice est de 0.10% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 4190 - 4143 = 47$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{47}{4143} \times 100 = 1.13\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Sabastianne située dans la 2^e section Rose Bonite recrute ses élèves dans les localités telles que : Sabastianne (moins de 15 mn de marche), Wacacourt (15 à 30 mn de marche), François (entre 31 à 60 mn de marche) et Garde Joanem (entre 31 à 60 mn de marche) ; soit donc 2 sur 4 localités de parcours jugés difficiles pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Carice.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Carice, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 218.44%⁶.

Ce fort taux qui dépasse de loin les 100% s'explique par le fait que, d'une part, de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 4190 = 4143 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.001026 (0.10\%).$$

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{699}{320} \times 100 = 218.44\%.$$

soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir et, d'autre part, il y a un fort mouvement de déplacement interne de la population à l'échelle du pays à cause du problème d'insécurité. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit **117.19%**⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025 ; taux anormal dépassant les 100%, il devra être ré-évalué une fois la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Carice, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 148.79%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit **133.59%**⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025; taux anormal également qui devra être ré-évalué une fois la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à **102.70%**; taux anormalement élevé à recalculer aussi au moment opportun.¹⁰

Il y a toutefois 15 écoles sur les 22 dénombrées (68.18%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{375}{320} \times 100 = \mathbf{117.19\%}$$

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{4190}{2816} \times 100 = 148.79\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{3762}{2816} \times 100 = \mathbf{133.59\%}.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{420}{409} \times 100 = \mathbf{102.70\%}$$

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Carice selon qu'elles sont complètes ou non

		Nombre total d'année d'étude									Total
		3	4	5	6	7	8	9	10	12	
1ère Sect. Bois-Gamelle	#	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	0.0%	100.0%
2ème Sect. Rose-Bonite	#	0	1	0	1	1	1	2	3	0	9
	%	0.0%	11.1%	0.0%	11.1%	11.1%	11.1%	22.2%	33.3%	0.0%	100.0%
Ville de Carice	#	1	0	1	0	1	1	0	3	4	11
	%	9.1%	0.0%	9.1%	0.0%	9.1%	9.1%	0.0%	27.3%	36.4%	100.0%
Total	#	1	1	1	1	2	2	3	7	4	22
	%	4.5%	4.5%	4.5%	4.5%	9.1%	9.1%	13.6%	31.8%	18.2%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Carice, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 33 608.54 et 54 189.49 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 5 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Carice par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	5749.58	2681.82	6393.75	19393	34218.15
2 ^e AF	5546.25	2750	6009.29	19393	33608.54
3 ^e AF	5308.50	3260	7021.43	19393	34982.93
4 ^e AF	5809	2905.56	7021.43	19393	35128.99
5 ^e AF	6633.67	3508.33	7664.29	19393	37199.29
6 ^e AF	6855.89	3372.22	7235.71	19393	36856.82
7 ^e AF	12468.39	5175	10540	19393	47576.39
8 ^e AF	13560.06	6562.50	10600	19393	50115.56
9 ^e AF	14835.06	8071.43	11890	19393	54189.49

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 41 198.69 et 54 338.33 gourdes; 68.82% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Carice par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	12946.40	100	2681.82	6393.75	19393	41514.97
2 ^e AF		100	2750	6009.29	19393	41198.69
3 ^e AF		100	3260	7021.43	19393	42720.83
4 ^e AF		133.33	2905.56	7021.43	19393	42399.72
5 ^e AF		466.67	3508.33	7664.29	19393	43978.69
6 ^e AF		200	3372.22	7235.71	19393	43147.33
7 ^e AF		2637.50	5175	10540	19393	50691.90
8 ^e AF		2612.50	6562.50	10600	19393	52114.40
9 ^e AF		2037.50	8071.43	11890	19393	54338.33

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Carice

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Carice est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières juges acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Carice :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Carice

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	83%	52%	86%	87%	88%	87%
Taux de redoublement	15%	18%	13%	13%	12%	13%
Taux d'abandon	2%	30%	1%	0%	0%	0%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0.83	0.52	0.86	0.87	0.88	0.87	
TR	0.15	0.18	0.13	0.13	0.12	0.13	
TA	0.02	0.3	0.01	0	0	0	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		14					
2024-2025	699	↗					699
	↓	↘	174				
2025-2026	105	580	↗				685
	↓	↘	↘	3			
2026-2027	16	191	302	↗			509
	↓	↘	↘	↘	0		
2027-2028	2	48	139	259	↗		448
	↓	↘	↘	↘	↘	0	
2028-2029	0	11	43	153	226	↗	432
		↘	↘	↘	↘	↘	
2029-2030		2	11	57	160	199	429
			↘	↘	↘	↘	↘
2030-2031			3	17	69	167	173
				↘	↘	↘	↘
2031-2032				4	23	82	145
					↘	↘	↘
2032-2033					7	31	71
						↘	↘
2033-2034						10	27
							↘
2034-2035							23
Promus							439
Année-élèves							3613
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2636			
Nombre d'années-élèves réel =				3613			
Rendement interne =				72.96			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.370545			
Coût de l'élève formé =				8.223272			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (72.96%), car seulement 173 élèves (24.75%) de la cohorte de 699 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 439 élèves (62.80%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, le **taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF** est de 59.49% ($489 \div 822 = 0.5949$)¹¹ dans la commune de Carice. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 59 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Carice. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Carice, un effectif de 176 enseignants dont 46% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 8. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Carice

Commune de Carice	# enseignant	# école	Ens/Éc
1 ^{ère} Sect. Bois-Gamelle	16	2	8
2 ^{ème} Sect. Rose-Bonite	68	9	8
Ville de Carice	92	11	8
Total	176	22	8

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 8.

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}AF)$$
$$\frac{E(t)}{E(1^{\text{e}}AF)} \quad (1^{\text{e}}AF)$$

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il ressort cependant qu'il y a un nombre important d'enseignants (81.25%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

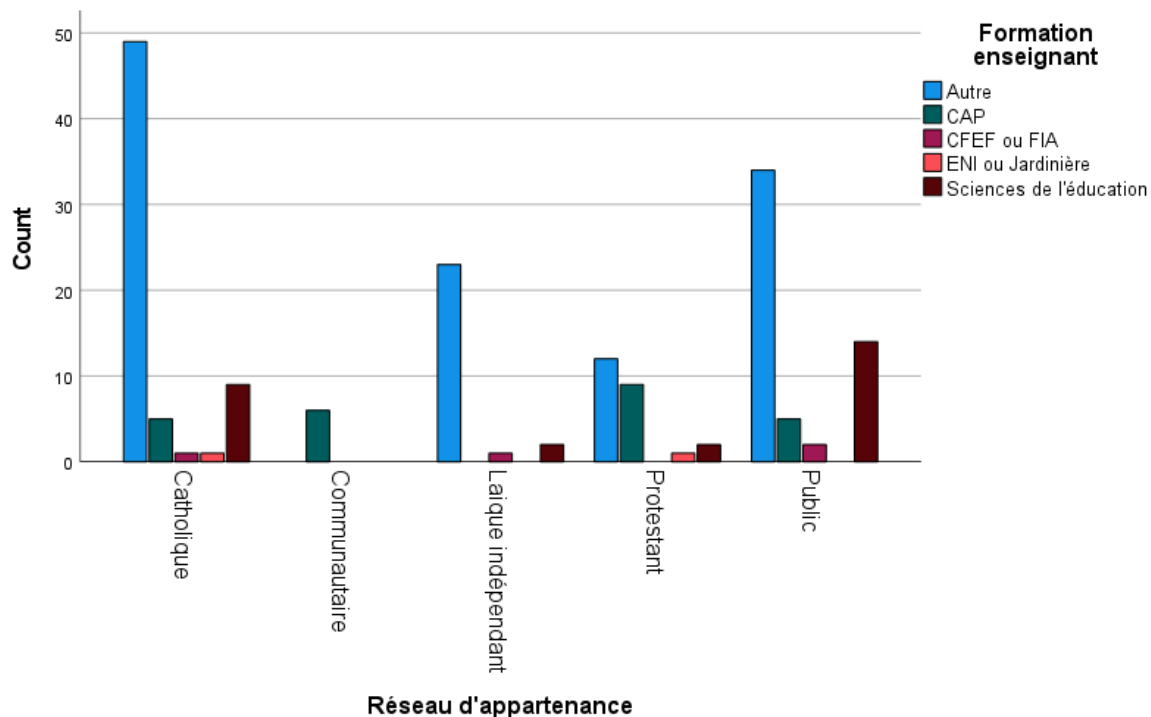


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Carice. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il y a assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=1.08, ratio moyen élèves/salle de classe=28 et ratio moyen élèves/enseignant=30; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Carice

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Catholique	66	65	2086	1.02	32	32
Communautaire	5	6	70	0.83	14	12
Indépendant	33	26	903	1.27	27	35
Protestant	29	24	777	1.21	27	32
Public	57	55	1506	1.04	26	27
Ensemble	190	176	5342	1.08	28	30

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Carice, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 15 et 31.67 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Catholique	2090	31.67
Communautaire	75	15
Indépendant	1044	31.64
Protestant	774	26.72
Public	1217	21.35
Ensemble	5200	27.37

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Carice est plus ou moins dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.81 et 1.16 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	1
Communautaire	1.07
Indépendant	1.16
Protestant	1
Public	0.81
Ensemble	0.97

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 7 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 22.7% des écoles ont de l'eau, 83.6% ont une cantine, 9.1% une petite bibliothèque et 4.5% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Carice. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Carice se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 218.44% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 117.19%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 148.79% Taux net de scolarisation = 133.59%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 102.70%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 41514.97 gourdes 2 ^e AF = 41198.69 gourdes 3 ^e AF = 42720.83 gourdes 4 ^e AF = 42399.72 gourdes 5 ^e AF = 43978.69 gourdes 6 ^e AF = 43147.33 gourdes 7 ^e AF = 50691.90 gourdes 8 ^e AF = 52114.40 gourdes 9 ^e AF = 54338.33 gourdes 68.82% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 34218.15 gourdes 2 ^e AF = 33608.54 gourdes 3 ^e AF = 34982.93 gourdes 4 ^e AF = 35128.99 gourdes 5 ^e AF = 37199.29 gourdes 6 ^e AF = 36856.82 gourdes 7 ^e AF = 47576.39 gourdes 8 ^e AF = 50115.56 gourdes 9 ^e AF = 54189.49 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 83% Taux de promotion en 2 ^e AF = 52% Taux de promotion en 3 ^e AF = 86% Taux de promotion en 4 ^e AF = 87% Taux de promotion en 5 ^e AF = 88% Taux de promotion en 6 ^e AF = 87%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 15% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 12% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 13%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 2% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 30% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 1% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 10% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 59.49%
Rendement interne du réseau d'écoles à Carice	55.49%
Rapport élève/salle de classe	28 élèves
Rapport élève/maître	30 élèves
# enseignants	176
% de femmes	46%
% de maîtres qualifiés	18.75%
Ratio moyen m ² /élève	0.97 m ²
Ratio moyen m ² /classe	27.37 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	243
Salaire moyen d'un enseignant	11940 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Carice. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Carice, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Carice au cours de la période 2020-2025 est égal à 13 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 0.38%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.07%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Carice

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Carice par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

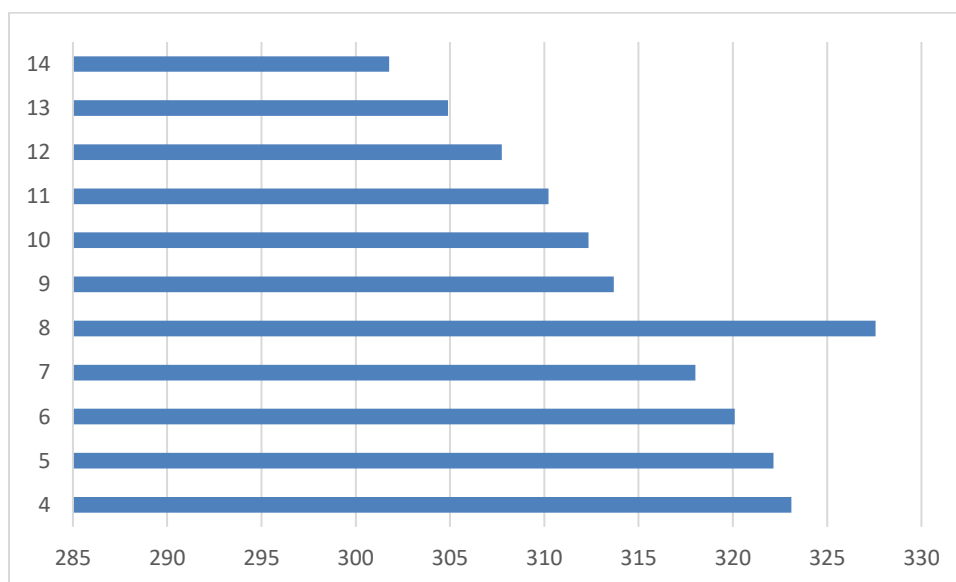


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Carice

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Carice est de 55.97 Km² et sa densité de population en 2025, de 283 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 2067 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

¹² $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 3468 - 3455 = 13$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 13 \div 3455 = 0.003762$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $3686 = 3679 (1+r)^5$
 $r = 0.0007514 (0.07\%)$

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Carice en 2025

Commune de Carice	# ménage	%
1ère Sect. Bois-Gamelle	843	40.8
2ème Sect. Rose-Bonite	740	35.8
Ville de Carice	484	23.4
Total	2067	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Carice par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Carice

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	164	163	163	163	164	159	159	158	158	160
5	163	163	164	164	164	159	159	159	159	159
6	162	162	163	163	163	158	158	158	158	159
7	161	161	161	162	163	157	157	157	157	158
8	166	166	166	166	162	161	162	162	162	158
9	159	159	159	159	162	155	155	155	155	157
10	158	159	160	160	161	154	155	155	156	156
11	157	158	159	159	160	153	154	154	155	156
12	156	157	157	158	159	152	152	153	153	155
13	155	155	156	156	158	150	151	151	152	154
14	153	154	154	155	157	149	149	150	151	153
4-14	1755	1758	1761	1765	1773	1707	1710	1713	1716	1724

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Carice, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Carice jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	15655	15866	16080	16298	16518

ii) **Projection de la structure par âge de la population scolarisable**

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Carice :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	320	320	321	321	322

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	323	322	321	321	324
5	322	322	323	323	323
6	320	320	321	321	322
7	318	318	318	319	321
8	328	328	328	328	320
9	314	314	314	314	319
10	312	314	315	316	317
11	310	311	313	314	316
12	308	309	310	311	314
13	305	306	307	308	312
14	302	303	304	305	310
4-14	3462	3468	3474	3481	3497

2.6.Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Carice est de **133.59** % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devrait être égal à 100% au maximum en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'anomalie observée s'explique en partie par le fort mouvement de déplacement interne de la population à cause des problèmes d'insécurité.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +), ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de **117.19%** dans la commune de Carice; taux anormal aussi pour les mêmes raisons que précédemment.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	320	1	320
2025-2026	320	1	320
2026-2027	321	1	321
2027-2028	321	1	321
2028-2029	322	1	322

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Carice:

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	83%	52%	86%	87%	88%	87%
Taux de redoublement	15%	18%	13%	13%	12%	13%
Taux d'abandon	2%	30%	1%	0%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Carice, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	699	638	679	530	487	354
2025-2026	341+320=661	699+64=763	638-64=574	679+53=732	530-53=477	487+35=522
2026-2027	403+321=724	661+76=737	763-76=687	574+73=647	732-73=659	477+52=529
2027-2028	408+321=729	724+74=798	737-74=663	687+65=752	647-65=582	659+53=712
2028-2029	322	729+80=809	798-80=718	663+75=738	752-75=677	582+71=653

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Carice

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Carice.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Carice ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 28 dans la commune de Carice et plus précisément à 30 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Carice, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
20.64%	18.84%	20.05%	15.65%	14.38%	10.45%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 500

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

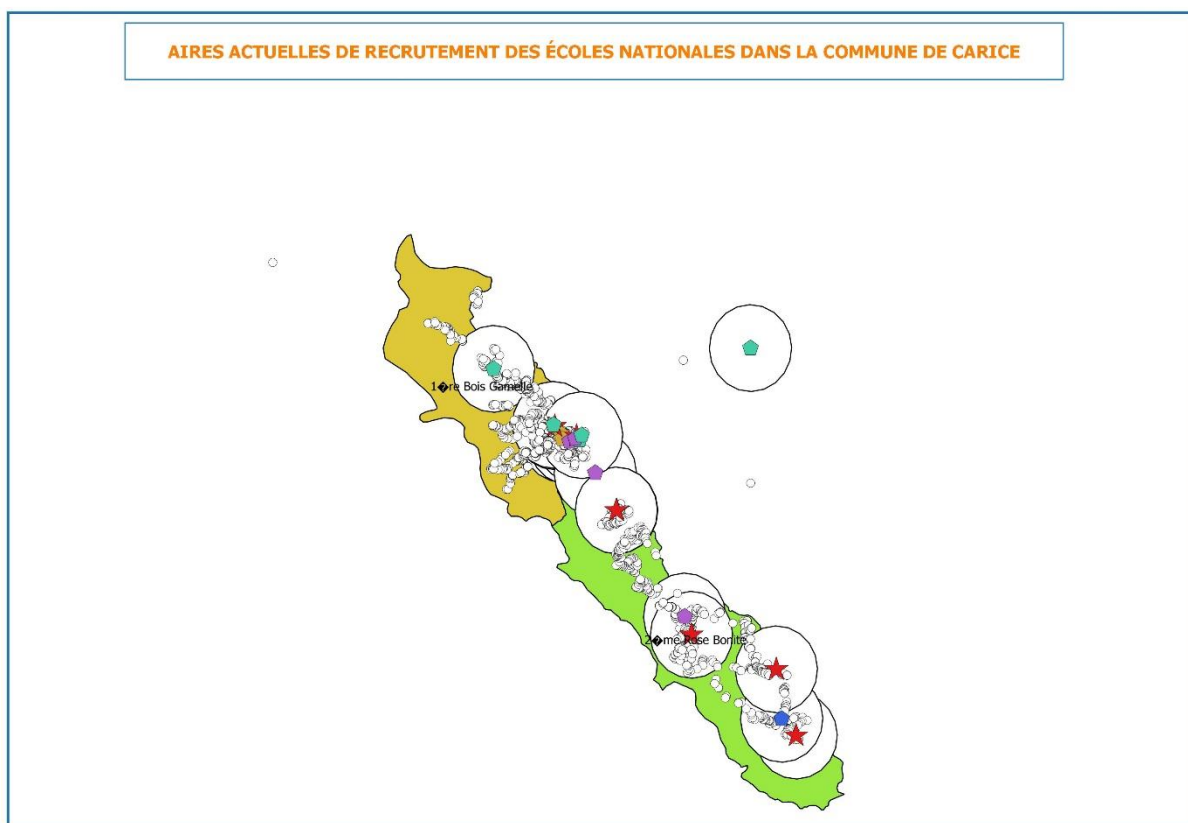
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	50	50	500
Classes	2	2	2	2	1	1	10

Le nombre d'élèves par classe : $500/10=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 500 élèves et 10 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3.Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Carice, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 1447 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Carice et une bonne partie d'entre eux (8.71%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Carice selon leur handicap

Commune de Carice	Enfants moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Bois Gamelle	414	2	2	9	19
2e section Rose Bonite	818	15	3	15	23
Ville de Carice	215	5	8	5	20
Ensemble	1447	22	13	29	62

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Carice	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Carice	École nationale de Carice	Ville de Carice
		Vincent
		César
		Bois Gamelle
1e Section Bois Gamelle	École nationale de Bois Gamelle	Dupont
		Bois Gamelle
		Savane Salée
		Platon
		Vieux Garde
		Bois Poux
		Haut Carice
		Golgotha
2e section Rose Bonite	École nationale de Sabastienne	Sabastienne
		Wacacourt
		François
		Carde Joanem
	École nationale de Saut d'Eau	Saut d'Eau
		Gustin
		Savane Larose
		Bois Neuf
	École nationale de Rose Bonite	Rose Bonite
		Centre Léta
		Savane Larose
		Wacacourt
		Wandellard
		Sabastienne
	École nationale de Wacacourt	Wacacourt
		Mobil
		Sabastienne
		Garde

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales : de Saut d'Eau, de Wacacourt et de Sabastianne mériteraient d'être construites.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (68.82%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Carice en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

A. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure a pris effet dans la commune de Carice, car les écoles secondaires commencent avec le NS1. La majorité d'entre elles (87.5%) sont des collèges privés.

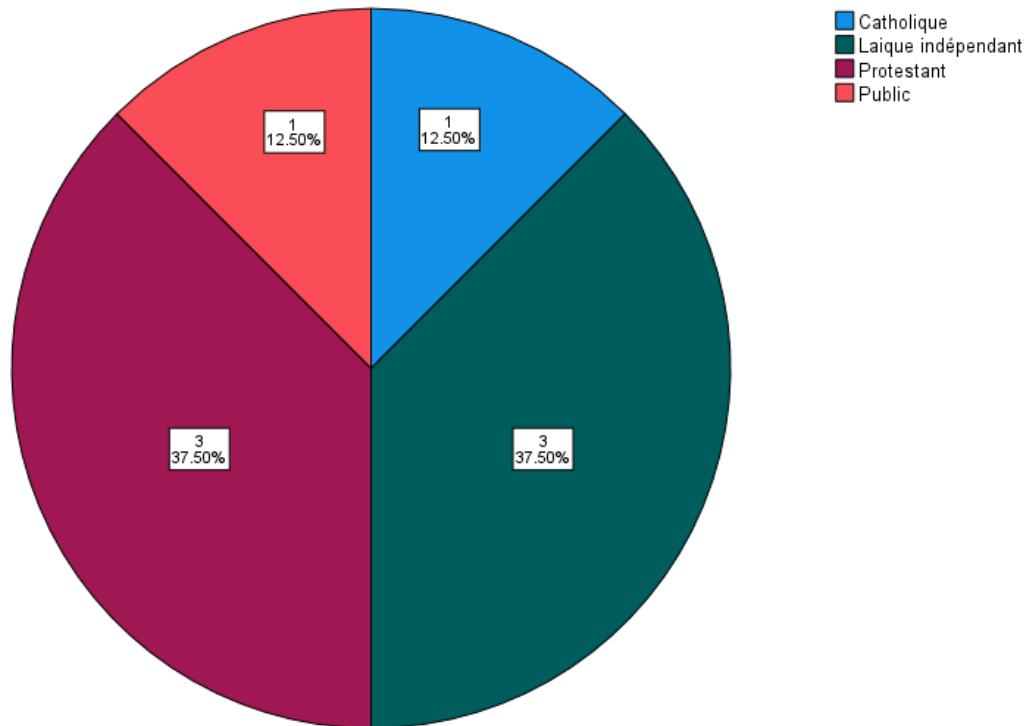


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Sep (7) d'entres fonctionnent en simple vacation (87.5%) et l'autre en double (12.5%), à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Carice selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# écoles	%
7h-12h	7	87.5
8h-13h	1	12.5
Total	8	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein le Série « Sciences de la Vie et de la Terre ».

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de Série	# école	%
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	8	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 15 et 116 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	116	116	116
Laïque indépendant	43	15	71
Protestant	60	27	95
Public	74	74	74
Ensemble	62	15	116

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les trois (3) écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Carice et dans la 2^e section Rose-Bonite :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Carice

Commune de Carice	Réseau d'appartenance				Total
	Catholique	Laïque indépendant	Protestant	Public	
2ème Sect. Rose-Bonite	# 0	0	2	0	2
	% 0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%
Ville de Carice	# 1	3	1	1	6
	% 16.7%	50.0%	16.7%	16.7%	100.0%
Total	# 1	3	3	1	8
	% 12.5%	37.5%	37.5%	12.5%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 42.32%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (37.74%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 58603 et 75903 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	18850.22	9360	11000	19393	58603
NS2	19905.56	10760	14666.67	19393	64725.23
NS3	21633.33	13075	7500	19393	61601.33
Ns4	28150	18860	9500	19393	75903

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 149697.62 à 159197.62 gourdes; 27.89% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	107944.62	2000	9360	11000	149697.62
NS2	2000	10760	14666.67	19393	154764.29
NS3	2000	13075	7500	19393	149912.62
Ns4	3500	18860	9500	19393	159197.62

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Carice était assez fluide au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 56 à 96 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	89%	10%	1%
NS2	96%	4%	0%
NS3	93%	7%	0%
NS4	56%	0%	44%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 265 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0.89	0.96	0.93	0.56	
TR	0.1	0.04	0.07	0	
TA	0.01	0	0	0.44	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
					Années-élèves
		3			
2024-2025	265	↗			265
	↓	↘	0		
2025-2026	27	236	↗		262
	↓	↓	↘	0	
2026-2027	3	33	226	↗	262
	↓	↓	↓	↘	
2027-2028	0	4	48	211	262
	↓	↓	↓	↓	
2028-2029	0	0	7	44	118
		↓	↓	↓	
2029-2030		0	1	6	25
			↓	↓	↘
2030-2031			0	1	4
				↓	↘
2031-2032				0	1
					↘
2032-2033					0
					↘
Promus					147
Année-élèves					1258
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				587	
Nombre d'années-élèves réel =				1258	
Rendement interne =				46.69	
Coefficient d'augmentation des coûts =				2.141963	
Coût de l'élève formé =				8.56785	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (46.69%). Des 265 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 118 (44.53%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 130 enseignants dont 17 femmes (13.08%); 17.69% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Catholique	27	3	4
Laïque indépendant	52	7	3
Protestant	32	6	0
Public	19	1	16
Ensemble	130	17	23

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir le graphe 2.

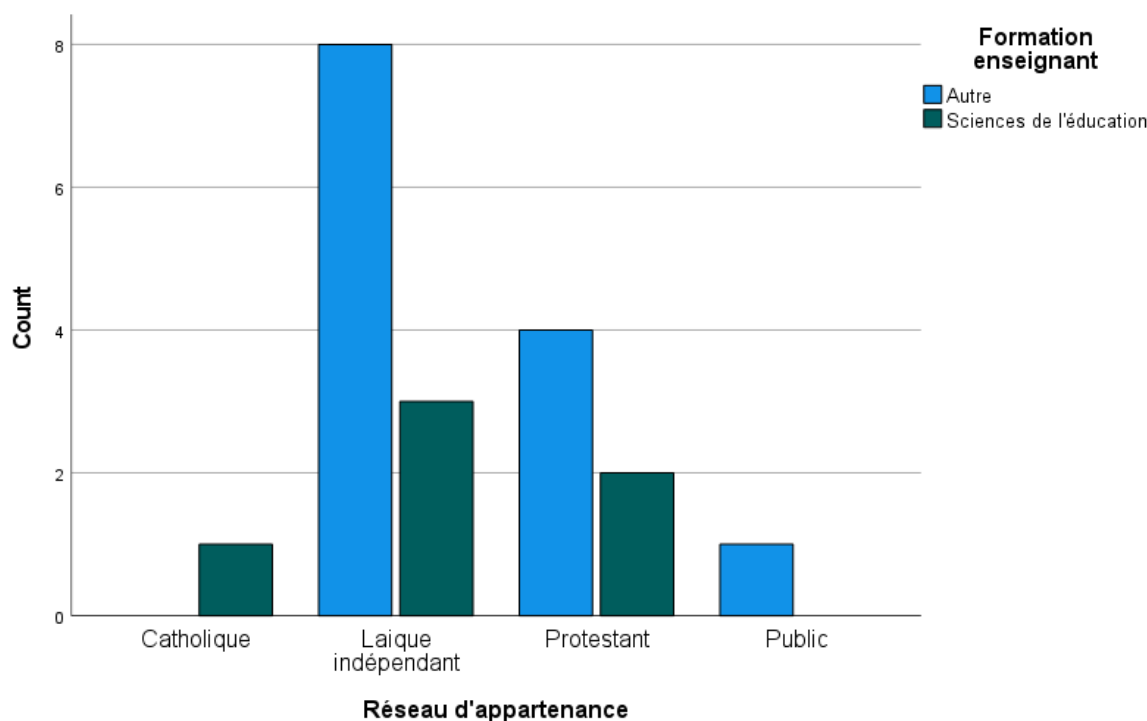


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 5000 gourdes à 22866 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Catholique	5000
Laïque indépendant	10227
Protestant	7067
Public	22866
Ensemble	9619

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Carice, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 18 élèves par salle de classe et 1.85 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Catholique	4	80	116	0.69	29	20
Laïque indépendant	11	348	130	2.68	12	31.64
Protestant	9	298	179	1.66	20	33.11
Public	4	196	74	2.65	19	49
Ensemble	28	922	499	1.85	18	32.93

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 42.32% Taux net de scolarisation = 37.74%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 149697.62 gourdes NS2 = 154764.29 gourdes NS3 = 149912.62 gourdes NS4 = 159197.62 gourdes 27.89% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 58603 gourdes NS2 = 64725.23 gourdes NS3 = 61601.33 gourdes NS4 = 75903 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 89% Taux de promotion en NS2 = 96% Taux de promotion en NS3 = 93% Taux de promotion en NS4 = 56%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 10% Taux de redoublement en NS2 = 4% Taux de redoublement en NS3 = 7% Taux de redoublement en NS4 = 0%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 1% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 44%
Rendement interne du réseau d'écoles à Carice	46.69%
Rapport élève/salle de classe	18 élèves
Nombre d'enseignants	130
Pourcentage de femmes	13.08%
% enseignants nommés par l'État	17.69%
% de maîtres qualifiés	31.58%
Ratio moyen m ² /élève	1.85 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	62 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 22866 gourdes dans le public et 70431.33 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Carice croît suivant un taux moyen annuel de 0.07%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	299	301	303	305	307
16	296	298	300	302	305
17	293	295	297	299	302
18	291	293	295	297	299
15-18	1179	1187	1195	1204	1212

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental

s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 30.10% dans la commune de Carice. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 30.10\% = 69.90\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 17.48% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

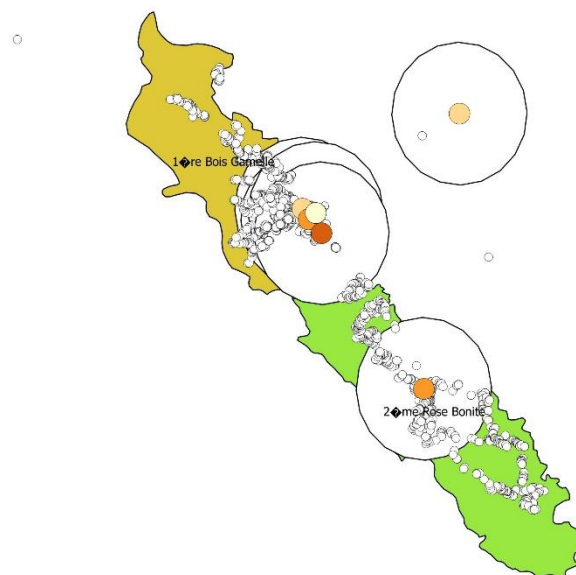
Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	299	0.301	90
2025-2026	301	0.4758	143
2026-2027	303	0.6506	197
2027-2028	305	0.8254	252
2028-2029	307	1	307

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Carice

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Carice et dans la 2^e section Rose-Bonite. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comment le montre la figure 5 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

AIRES ACTUELLES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES SECONDAIRES DANS LA COMMUNE DE CARICE



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (27.89%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine)

dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Carice en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Carice

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle